



CONTRAT TERRITORIAL REGION OCCITANIE 2022-2028

Bilan des programmations opérationnelles 2022-2024



PETR VIDOURLE CAMARGUE

50 COMMUNES

- Aigues-Mortes
- Aigues-Vives
- Aimargues
- Aspères
- Aubais
- Aubord
- Aujargues
- Beauvoisin
- Boissières
- Boisseron
- Calvisson
- Campagne
- Cannes-et-Clairan
- Codognan
- Combas
- Congénies
- Crespian
- Saint-Clément
- Entre-Vignes
- Fontanès
- Galargues
- Gallargues-le-Montueux
- Garrigues
- Junas
- Le-Cailar
- Lecques
- Le-Grau-du-Roi
- Lunel
- Lunel-Viel
- Marsillargues
- Montmirat
- Montpezat
- Mus
- Parignargues
- Nages-et-Sologues
- Saint-Clément
- Saint-Just
- Saint-Laurent-d'Aigouze
- Saint-Nazaire-de-Pézan
- Saint-Sériès
- Salinelles
- Saturargues
- Saussines
- Sommières
- Southernargues
- Uchaud
- Vauvert
- Vergèze
- Vestric-et-Candiac
- Villetelle
- Villevieille





CONTRAT TERRITORIAL OCCITANIE 2022 - 2028

La Région Occitanie a engagé le déploiement d'une **nouvelle génération de politiques contractuelles** pour la période 2022-2028, orientée autour des priorités régionales du **PACTE VERT**. Le contrat cadre du Contrat Territorial Régional Vidourle Camargue a été signé le 14 septembre 2023 à Aimargues en présence des partenaires.

Un programme opérationnel annuel recensant les opérations menées sur le territoire est voté chaque année. Ce contrat permet de déterminer les priorités de chacun autour des enjeux communs et se présente comme une déclinaison locale du PACTE VERT qui vise à :

- **Promouvoir un nouveau modèle de développement,**
- **Réussir ensemble le rééquilibrage territorial (justice territoriale),**
- **Favoriser l'adaptation et la résilience du territoire au changement climatique.**

Chaque projet instruit est qualifié au regard des objectifs du PACTE VERT en montrant qu'il répond à au moins un objectif, sans en contredire un autre.

Le CTO s'appuie sur un **Programme Pluriannuel de Projets et d'Investissements (PPPI)**, liste indicative des projets pour 2022-2028 que les collectivités territoriales ont renseignés auprès du PETR. L'inscription d'un projet au sein du PPPI 22-28 n'engage pas les partenaires du CTO Vidourle Camargue sur son accompagnement financier.

En effet, au regard du contexte inflationniste et de la crise énergétique qui touche toutes les collectivités et rend difficile une projection à 6 ans pour les territoires comme pour la Région, le PPPI 2022-2028 est un document de suivi partagé entre les partenaires et servira de base pour l'élaboration des **programmes opérationnels annuels**.

Le CTO implique l'élaboration de Programmes Opérationnels annuels au travers d'un dialogue territorial conduit par le PETR Vidourle Camargue. Les projets doivent être inscrits dans le programme opérationnel **avant le 31 mars de l'année N**.



Parmi les projets présentés dans le CTO, ont vocation à être accompagnés par la Région (conditions cumulatives):

- Les projets qualifiés au regard du **référentiel du Pacte Vert** inscrits au sein d'un **programme opérationnel annuel** du Contrat territorial correspondant,
- Les projets éligibles aux **dispositifs régionaux en vigueur**.
- Les projets doivent faire l'objet d'un **dépôt de dossiers de demande de subvention** auprès de la Région avant le début des travaux.

⚙️ Ceci permet le déclenchement d'un **accusé de réception** permettant de débiter les travaux, de **confirmer l'éligibilité du dossier et d'identifier précisément les dépenses éligibles** aux dispositifs régionaux.



Le guide des aides

Pour répondre aux besoins des territoires, la Région Occitanie a fait évoluer ses dispositifs pour plus d'adaptabilité et de réactivité.

En réponse aux enjeux du Pacte Vert, l'accompagnement régional vient désormais **privilégier l'établissement de projets plus vertueux, plus sobres et plus justes**, nous permettant de réussir, ensemble, à accélérer cette transition écologique et sociale indispensable.

En ce sens, **une nouvelle version du guide des aides régionales** conçue pour faciliter l'accès aux services régionaux constitue un véritable annuaire des dispositifs et interlocuteurs à disposition des collectivités.

[Télécharger le document](#)

La stratégie contractuelle pour le territoire Vidourle Camargue est déclinée autour de 5 objectifs stratégiques et 10 mesures opérationnelles





OBJECTIF STRATEGIQUE 1

Développer les ressources et réduire les besoins externes du territoire et rendre le territoire plus autonome et vertueux



10
opérations
soutenues



12 M€
investis sur
le territoire



821 432 €
de subventions
Région Occitanie

Mesure 1.1 : En énergie

Objectifs de la mesure :

- La rénovation bâtementaire et énergétique et l'extension des équipements et bâtiments publics existants,
- L'écoconstruction des nouveaux bâtiments et la faible empreinte artificielle des sols,
- La production d'énergies renouvelables, notamment par la pose de panneaux solaires, le remplacement de systèmes de chauffage énergivores, la construction de réseaux de chaleur, etc.
- L'économie d'énergie comme la mise en place d'éclairages LED, etc.
- Des dispositifs d'incitation à l'investissement (cadastre solaire), de planification énergétique, d'étude de faisabilité d'un fonds carbone, trame noire et ciel étoilé,
- Le développement d'une gouvernance locale d'un territoire à énergie positive.

	Intitulé de l'opération	Maitrise d'ouvrage	Coût de l'opération	Région Occitanie	Nature
2022	Rénovation énergétique de la "Maison du peuple"	Codognan	50 450 €	12 612 €	Rénovation des bâtiments publics
	Chaufferie bois de la halle des sports	Lunel-Viel	71 263 €	14 679 €	Energie Air Climat
2023	Rénovation énergétique de la salle des fêtes communale Jean Bosc	Aigues-Vives	663 071 €	30 950 €	Rénovation des bâtiments publics
	Mise aux normes et extension de l'Hôtel de ville - Phase 1 sur 2	Aimargues	1 220 000 €	40 000 €	Rénovation des bâtiments publics
	Rénovation énergétique de la Mairie	Cannes-et-Clairan	34 680 €	6 936 €	Rénovation des bâtiments publics
	Audits énergétiques - Aigues-Mortes	CCTC	101 040 €	30 312 €	Soutien à l'efficacité énergétique
	Réhabilitation du centre Aqua Camargue au Grau-du-Roi	CCTC	361 350 €	90 000 €	Soutien aux équipements sportifs
	Rénovation énergétique du groupe scolaire "Les Amandiers"	Mus	135 001 €	23 333 €	Rénovation des bâtiments publics
			2 636 855 €	248 822 €	8 opérations



[AIMARGUES] Réfection de l'hôtel de Ville

Depuis sa création en 1900, l'hôtel de ville a été aménagé à plusieurs reprises pour s'adapter à l'évolution démographique de la commune. Cependant, les espaces sont désormais inadapés pour accueillir les 29 élus et 12 agents dans de bonnes conditions de travail, et le bâtiment ne respecte plus les normes techniques actuelles, notamment celles des établissements recevant du public. En 2022, un projet de rénovation complète a été lancé, incluant la création d'une extension et l'intégration de l'ancien bâtiment de la poste ainsi que de la salle Brassens. Ce projet prévoit la mise aux normes des installations électriques, de sécurité incendie et d'accessibilité. Il intègre également des mesures écologiques, visant une réduction de 68 % de la consommation d'électricité et de 94 % des émissions de CO₂, avec l'installation de panneaux photovoltaïques pour couvrir une grande partie des besoins énergétiques restants.



[LUNEL-VIEL]

Installation d'une chaufferie biomasse

La commune de Lunel-Viel a installé une chaufferie à granulés de bois au gymnase Pierre de Coubertin dans le cadre de sa transition énergétique. Ce remplacement des anciennes chaudières à gaz par deux chaudières automatisées à granulés permet de chauffer les parties communes et de produire de l'eau chaude sanitaire de manière plus durable. L'énergie bois, renouvelable et locale, remplace les énergies fossiles, réduisant ainsi les émissions de CO₂. Un silo alimente le système, et une régulation numérique optimise la consommation énergétique, contribuant à la fois à des économies et à la préservation de l'environnement.

[CCTC]

Réhabilitation du centre intercommunal Aqua Camargue

Les travaux de rénovation énergétique de la piscine Aqua Camargue ont permis d'améliorer l'efficacité énergétique de l'établissement en modernisant plusieurs de ses systèmes. Le traitement de l'eau a été optimisé, ainsi que l'éclairage, afin de réduire la consommation énergétique globale. L'objectif du projet était d'atteindre une réduction de 40 % de la consommation d'énergie d'ici 2030. Ces améliorations ont été réalisées dans le respect des exigences du décret "Eco Énergie", qui concerne les bâtiments tertiaires de plus de 1 000 m². Grâce à ces rénovations, la piscine devient plus écologique, conforme aux normes en vigueur et contribue à une gestion plus responsable de l'énergie, tout en garantissant un meilleur confort pour les usagers.

Mesure 1.2 : Par une alimentation durable

Objectifs de la mesure :

- La structuration des filières locales sur le Plan Alimentaire Territorial à l'échelle du Département (gouvernance), du PETR et des EPCI,
- Les actions et investissements pour une alimentation saine et durable pour tous peu émettrice de gaz à effet de serre (« De la ferme à l'assiette », etc.),
- La création / rénovation de multiples ruraux, de halles de marchés et de magasins de producteurs locaux,
- L'appui au retour de la gastronomie et l'art culinaire français,
- Le soutien et installations pour une agriculture et une pêche à moindre impact,
- Le soutien et création de jardins partagés et d'espaces d'agriculture urbaine,
- Le soutien aux infrastructures des cuisines et restaurants scolaires et RHD de qualité et qui s'approvisionnent en produits locaux,
- Les actions pour la lutte contre le gaspillage alimentaire,
- La sensibilisation au « Consommer autrement » et éducation auprès de la population, animation d'un réseau citoyens à l'échelle communale.

	Intitulé de l'opération	Maitrise d'ouvrage	Coût de l'opération	Région Occitanie	Nature
2023	Construction d'une nouvelle cuisine centrale à Vauvert - Tranche 1 sur 2	CCPC	8 450 975 €	400 000 €	Transition alimentaire dans la restauration collective
	Création d'une cuisine municipale à l'école Les Thermes	Lunel-Viel	935 119 €	172 610 €	Transition alimentaire dans la restauration collective
			9 386 094 €	572 610 €	2 opérations



[CCPC]

Construction d'une cuisine centrale intercommunale

La Communauté de Communes de Petite Camargue a lancé la construction d'une nouvelle cuisine centrale intercommunale à Vauvert. Ce projet vise à répondre aux besoins croissants en restauration scolaire et à promouvoir une alimentation locale et de qualité.

La future cuisine centrale s'étendra sur une surface de 1 376 m² et sera capable de produire jusqu'à 2 700 repas par jour. Le projet repose sur trois axes principaux :

- Mettre l'accent sur la production locale et privilégier la saisonnalité en favorisant les circuits courts, la cuisine centrale contribuera à soutenir l'agriculture locale et à offrir des repas de qualité aux élèves.
- Mettre l'humain au cœur de la confection des repas en valorisant le travail des équipes locales et en garantissant des conditions de travail optimales.
- Offrir une cuisine traditionnelle en liaison chaude assurant ainsi la qualité et la fraîcheur des repas servis dans les établissements scolaires du territoire.



[LUNEL-VIEL]

Création d'une cuisine municipale

La commune de Lunel-Viel a lancé la création d'une cuisine centrale au sein de l'école maternelle Les Thermes, dans le cadre d'un projet de modernisation de ses infrastructures.

Cette cuisine permettra de préparer les repas directement sur place, garantissant ainsi une meilleure qualité nutritionnelle et une réactivité accrue aux besoins des élèves. Ce projet s'inscrit dans une volonté de renforcer l'autonomie de l'établissement en matière de restauration scolaire et de favoriser une alimentation plus saine et locale pour les enfants. Cette initiative témoigne de l'engagement de la mairie pour le bien-être des élèves et la qualité de leur environnement scolaire.





OBJECTIF STRATÉGIQUE 2

Accueillir, développer, consolider une économie productrice, créatrice d'emplois et résiliente



7
opérations
soutenues



5,4 M€
investis sur
le territoire



824 014 €
de subventions
Région Occitanie

Mesure 2.1 : Par le développement du tissu économique

Objectifs de la mesure :

- Encourager l'accueil, le maintien et le développement d'activités innovantes et respectueuses de l'environnement,
- Soutenir et développer les filières et savoir-faire locaux,
- Accompagner les entreprises, anticiper et observer les mutations économiques,
- Soutenir l'adaptation, l'optimisation et la qualification des espaces et infrastructures d'accueil des entreprises,
- Construire une démarche commune de marketing territorial visant à orienter l'attractivité économique du territoire,
- Soutenir l'économie sociale et solidaire et ses acteurs porteurs de dynamique et créateurs de liens,
- Structurer et développer l'offre touristique entre terre et mer en créant des synergies,
- Développer un tourisme durable basé sur la valorisation des patrimoines naturel et culturel et des activités de pleine nature,
- Développer le fluvial et les potentialités liées à l'eau,
- Inscrire l'agritourisme comme levier du développement touristique,
- Qualifier et moderniser une offre touristique en adéquation avec les attentes des clientèles,

	Intitulé de l'opération	Maitrise d'ouvrage	Coût de l'opération	Région Occitanie	Nature
2022	Rénovation de l'hébergement "L'accueil des pèlerins"	Entre-Vignes	14 806 €	2 220 €	Qualification et compétitive des entreprises
	Aménagement d'un ponton pour les catamarans et d'une base de vie et services aux plaisanciers	Port Camargue	485 000 €	145 500 €	Aménagement du littoral
	Rehaussement du pont des Tourradons - Canal du Rhône à Sète	VNF	750 000 €	375 000 €	Grandes infrastructures, ports et canaux
2023	Rénovation du pôle entreprendre (Maison de l'économie)	CCPL	1 200 000 €	234 276 €	Immobilier collectif
	Etude et travaux de reconversion de l'ancienne cave viticole	Combas	2 994 283 €	50 000 €	Reconquête des friches en Occitanie
2024	Etude de diagnostic de l'appareil commercial du centre-ville du Grau-du-Roi - Phase 2	CCTC	6 990 €	3 495 €	Etude PVD/BCO
			5 451 079 €	810 491 €	6 opérations

[PORT - CAMARGUE]

Création d'un ponton pour les catamarans

Port Camargue innove en aménageant un ponton spécifiquement dédié aux catamarans, capable d'accueillir des multicoques de 12 à 20 mètres. Construit en aluminium avec un plâtrage composite, il garantit à la fois stabilité et durabilité, tout en intégrant un système innovant de raccordement aux réseaux d'eaux usées pour une gestion écologique des déchets. La base de vie attenante propose un espace d'accueil convivial, offrant des services personnalisés, des conseils techniques et des zones de détente et de réparation pour les plaisanciers. Ce projet moderne, qui allie performance technique et respect de l'environnement, dynamise l'offre portuaire et contribue à la valorisation du littoral tout en stimulant l'économie locale.



Mesure 2.2 : Par l'employabilité des actifs

Objectifs de la mesure :

- La création, requalification, aménagement et équipements des lieux adaptés aux nouveaux modes de travail ou dédiés à la formation et à l'accompagnement méthodologique et pédagogique comme les écoles d'entreprises, les maisons de l'emploi, etc.,
- Le soutien à l'insertion professionnelle et l'accompagnement des chercheurs d'emploi en prenant compte de l'inclusion et des égalités sociales
- Les actions de professionnalisation et de formation aux métiers de la transition écologique et autres filières d'avenir,
- L'adhésion aux solutions proposées par l'Etat et ses partenaires : 1 jeune 1 solution, Territoire Zéro chômeurs, Plan de gestion des emplois et des compétences territoriales (GPECT), etc.
- L'installation de sociétés coopératives (SCOP, SCIC) ou autres types d'entreprises issues de l'Economie Sociale et Solidaire.

	Intitulé de l'opération	Maitrise d'ouvrage	Coût de l'opération	Région Occitanie	Nature
2024	Etude Logement des travailleurs saisonniers à Saint-Laurent d'Aigouze et au Grau-du-Roi	CC Terre de Camargue	27 047 €	13 523 €	Etudes PVD/BCO
			27 047 €	13 523 €	1 opération



[CALA]

Rénovation du Pôle Entreprendre

La Communauté d'Agglomération Lunel Agglo a entrepris la transformation de son Pôle Entreprendre en une Maison de l'Économie, visant à offrir des services complémentaires aux entreprises dans un cadre moderne et accessible.

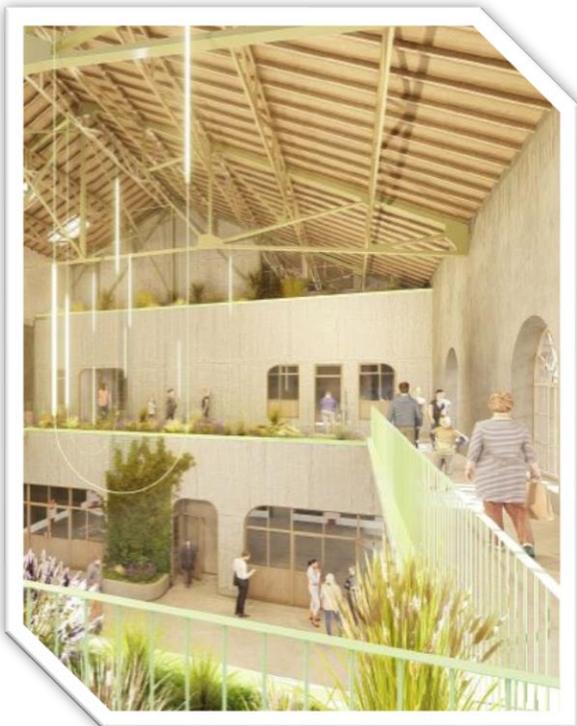
La Maison de l'Économie ambitionne de devenir le lieu de référence pour toutes les entreprises, indépendamment de leur taille ou secteur d'activité. Elle sera entièrement accessible aux personnes à mobilité réduite, garantissant ainsi une inclusivité totale. Le projet prévoit la rénovation complète du bâtiment actuel, réparti sur trois étages, pour le moderniser et le rendre plus convivial. Les travaux incluent la mise aux normes pour l'accessibilité, l'installation d'un système d'accès par badge, ainsi que l'agrandissement et l'équipement des salles de réunion et des espaces de coworking avec du matériel numérique de pointe. Les bureaux seront rénovés avec des installations modernes, incluant chauffage, climatisation, acoustique et éclairage LED. Des bornes de recharge électrique et des arceaux pour vélos seront également installés sur le parking.



[LE GRAU-DU-ROI]

Réhabilitation des deux môles d'accès au chenal maritime

La réhabilitation des épis de protection – môles – est et ouest a permis de reconstruire les carapaces en enrochements, de réaliser un revêtement en béton désactivé sur l'ensemble de la promenade, de rénover le muret rive gauche, de mettre en œuvre des réseaux secs et humides, et de mettre en place un balisage lumineux. Cette opération a fait l'objet d'un groupement de commandes entre deux maîtres d'ouvrage : la Région Occitanie, qui intervient sur tout ce qui concerne le confortement et la réhabilitation de l'ouvrage structurel, enrochements, solidification, et la Ville, qui assure les aménagements de surface, réseaux secs et réseaux humides.



[COMBAS]

Reconversion de l'ancienne cave coopérative

La commune de Combas a entrepris la réhabilitation de son ancienne cave coopérative, un bâtiment emblématique datant de 1924. Acquise en juillet 2022 pour 300 000 €, la municipalité a pour objectif de transformer ce site de 4 760 m² en un pôle économique dynamique.

La réhabilitation vise à accueillir divers services, bureaux, commerces et artisans, avec des espaces modulables de 40 à 300 m². L'espace central et les parties communes resteront la propriété de la commune, accessibles pour des événements culturels, des marchés ou des expositions.

Des entreprises, telles qu'un caviste et un primeur-traiteur, ont déjà manifesté leur intérêt. La municipalité recherche activement des activités artisanales, des professions paramédicales ou des services afin de compléter l'offre commerciale et de répondre aux besoins des habitants.



OBJECTIF STRATÉGIQUE 3 Renforcer l'attractivité des centralités et adapter l'accès aux équipements, services et commerces de proximité



58
opérations
soutenues



29 M€
Investis sur
le territoire



2,9 M€
de subventions
Région Occitanie

Mesure 3.1 : Pour le cadre de vie

Objectifs de la mesure :

- Le renouvellement de friches urbaines, des centres anciens et historiques et la déconstruction/réhabilitation d'anciens bâtis afin de créer de la qualité urbaine (nouveaux logements qualitatifs accessible au plus grand nombre ou répondant aux attentes des personnes âgées, aux jeunes, aux personnes seules, aux familles monoparentales..., commerces, espaces publics...) avec l'objectif de favoriser la densité et de limiter la consommation foncière,
- La création de logements d'urgence,
- Des opérations d'aménagements s'inscrivant dans la transition écologique : aménagement de places partagées, d'axes principaux/quartiers, mobilités douces et accessibilité, meilleurs accès aux services et équipements structurants, etc.
- La réhabilitation/l'extension des groupes scolaires, bâtiments ouverts au public, etc.
- Le soutien aux études et à l'investissement dans le cadre des Contrats « Bourg-centre » et Petites Villes de Demain,
- Le soutien aux entreprises et aux commerces locaux et de proximité,
- Le soutien au développement des infrastructures d'accueil d'enfants (crèche, périscolaire, ALSH, RPE, pôles éducatifs de territoire et numériques, Territoires Numériques Educatifs etc.),
- L'accès aux services de santé et aux soins médico-sociaux pour tous et aux infrastructures pour les personnes âgées,
- Les investissements pour la sécurité des populations.

	Intitulé de l'opération	Maitrise d'ouvrage	Coût de l'opération	Région Occitanie	Nature
2022	Aménagement et mise en valeur de l'avenue des Cévennes	Aujargues	472 195 €	25 000 €	Espaces publics (ancien dispositif)
	Requalification de la place Antonin Revest	Le Grau-du-Roi	2 141 637 €	90 000 €	Espaces publics (ancien dispositif)
	Requalification de l'avenue Dossemheim Ouest	Le Grau-du-Roi	1 038 731 €	70 877 €	Espaces publics (ancien dispositif)
	Aménagement de l'impasse des Jonquières et de la rue de la Gleinasse	Lecques	542 950 €	16 011 €	Espaces publics (ancien dispositif)
	Aménagement du chemin du Jeu de Mail	Lunel	1 039 389 €	79 585 €	Espaces publics (ancien dispositif)
	Aménagement et mise en sécurité de l'avenue du Puits Vieux RD 842 - Tranche 1 sur 2	Mus	635 629 €	70 000 €	Espaces publics (ancien dispositif)
	Création d'un commerce multiservice	Saint-Clément	82 213 €	24 663 €	Economie de proximité
	Aménagement d'un espace public au pied du Montcalm	Vauvert	171 450 €	51 435 €	Espaces publics (ancien dispositif)
	Valorisation du patrimoine local : site de l'Espérian - Tranche 2	Vauvert	291 142 €	12 746 €	Espaces publics (ancien dispositif)
	Réhabilitation d'un local administratif en cabinet médical avec accessibilité PMR	Aspères	12 610 €	2 000 €	Fonds régional d'intervention
2023	Création d'une forêt urbaine dans le quartier "Ile Verte"	Calvisson	76 243 €	15 044 €	Espaces publics résilients
	Création d'une crèche de 20 places	Entre-Vignes	1 139 169 €	271 660 €	ATI FEDER
	Modernisation de la boulangerie municipale	Montpezat	50 000 €	15 000 €	Pass commerce de proximité
2024	Aménagement d'un espace public renaturé au pied du Montcalm (tranche complémentaire)	Vauvert	1 488 770 €	236 434 €	Espaces publics résilients
	Aménagement aux abords du lycée Louis Feuillade	Lunel	263 778 €	63 637 €	Mobilité infrastructures routières
	NPNRU - Réhabilitation de la rue de la Libération	Lunel	1 205 607 €	190 000 €	NPNRU - Espaces publics résilients
	NPNRU - Rénovation de 4 locaux commerciaux : rue de la Libération, rue Jean-Jacques Rousseau, et place Jean Jaurès	Lunel	197 782 €	50 800 €	NPNRU - Soutien au commerce de proximité
	Requalification du cours Gabriel Péri (ACV)	Lunel	931 761 €	150 000 €	Desimpermeabilisation et renaturation
	Aménagement de la place du village - mise en sécurité et mise en valeur - place de la mairie - place du 11 novembre	Mus	400 000 €	30 000 €	Espaces publics résilients
	Aménagement d'un parc multifonctionnel : aménagement d'un parcours de santé et agrès sportif - Tranche 2 sur 2	Nages-et-Solorgues	72 499 €	8 000 €	Soutien aux équipements sportifs
	NPNRU - Aménagement d'un espace public renaturé au pied du Montcalm	Vauvert	1 074 700 €	287 869 €	NPNRU - Espaces publics résilients
Aménagement du site des lacs de Vergèze en base de loisirs	Vergèze	426 250 €	80 000 €	Equipements structurants BCO	
			13 754 505 €	1 840 761 €	22 opérations

[VERGEZE]

Aménagement du site des lacs de Vergèze en base de loisirs

Le projet de base de loisirs aux lacs de Vergèze transforme la zone en un espace multifonctionnel où se conjuguent détente, activités nautiques et sportives. Il propose des aires de pique-nique, des zones de jeux pour enfants et des sentiers balisés pour la randonnée, tout en aménageant des infrastructures dédiées aux sports nautiques comme le kayak et le paddle. Le site offre également des espaces de repos et de restauration, en veillant à préserver l'environnement et les écosystèmes locaux. Ce projet dynamise l'attractivité touristique de la région et soutient le développement économique local en attirant visiteurs et familles, tout en favorisant un tourisme durable et convivial.





[L U N E L]

Requalification du cours Gabriel Péri

Le chantier du secteur « Péri - Louis Rey - Caladons », lancé en octobre 2023, s'est achevé début juillet 2024 après 10 mois de travaux. Ce réaménagement a transformé le cœur de ville en un espace public apaisé et piétonnier, favorisant l'accessibilité et la convivialité. Les trottoirs ont disparu, remplacés par un niveau unique adapté aux personnes à mobilité réduite et aux familles. Le design de l'espace se distingue par des matériaux de qualité et un mobilier moderne, avec des éléments végétalisés et des calades inspirées de l'histoire de Lunel.

Ce projet vise aussi à dynamiser le commerce local, guidant les visiteurs vers les commerces historiques et récents. Le cours Péri, désormais modernisé et végétalisé, est un lieu propice à la détente et à la déambulation.

Mesure 3.2 : Pour la cohésion sociétale

Objectifs de la mesure :

- Le soutien à la participation et aux actions citoyennes pour accroître les liens sociaux dans les villes et les villages, l'éducation et la jeunesse,
- L'accompagnement du milieu associatif et sportif, réhabilitation des salles communales / intercommunales ou de sports,
- L'aménagement et soutien à l'investissement pour la pratique et la facilitation de l'accès à la culture et l'art,
- La création et l'animation de tiers lieux, fabriques de territoire et autres lieux d'échanges et de rencontres intergénérationnelles ou issu de l'Economie Sociale et Solidaire,
- Le développement des sites France Service pour un accès illimité aux droits, informations et accompagnement,
- Le financement de postes de conseillers numériques afin de résorber la fracture numérique,
- Les opérations portées par les intercommunalités telles que la plateforme de rénovation énergétique, les Programme d'amélioration de l'habitat privé (OPAH-RU) ont également vocation à être soutenues,
- Le soutien à la modernisation des services publics et des collectivités territoriales.

	Intitulé de l'opération	Maîtrise d'ouvrage	Coût de l'opération	Région Occitanie	Nature
2022	Création d'un pumtrack	Calvisson	106 290 €	13 000 €	Soutiens aux équipements sportifs
	Mise en accessibilité de l'Hôtel de Ville	Codognan	53 000 €	12 625 €	Accessibilité des bâtiments publics
	Aménagement d'un espace festif polyvalent	Combas	69 098 €	19 111 €	Salle associative et/ou mutualise (ancien dispositif)
	Réalisation des travaux de création d'un city-park	Combas	69 098 €	13 000 €	Fonds régional d'intervention
	Aménagement d'un ensemble sportif	Junas	396 000 €	21 000 €	Fonds régional d'intervention
	Rénovation du stade Fernand Brunel	Lunel	383 168 €	45 000 €	Soutiens aux équipements sportifs
	Rénovation de la plaine des jeux	Marsillargues	727 246 €	70 000 €	Soutiens aux équipements sportifs
	Travaux d'accessibilité de la salle multisports	Marsillargues	111 155 €	13 000 €	Soutiens aux équipements sportifs
	Création d'un city-stade	Mus	47 083 €	9 500 €	Fonds régional d'intervention
	Création d'un city-stade	Vestric-et-Candiac	69 124 €	14 000 €	Fonds régional d'intervention
2023	Mise en accessibilité de la salle des fêtes communale Jean Bosc	Aigues-Vives	551 159 €	14 056 €	Accessibilité des bâtiments publics
	Travaux de réfection des courts de tennis	Aubord	152 514 €	15 000 €	Soutiens aux équipements sportifs
	Réhabilitation du stade de football	Calvisson	709 300 €	80 000 €	Soutiens aux équipements sportifs
	Réalisation d'un terrain multisport agrément de divers espaces dédiés à la pratique sportive	Cannes-et-Clairan	87 988 €	12 000 €	Fonds régional d'intervention
	Construction d'une médiathèque intercommunale au Grau-du-Roi	CCTC	2 483 352 €	175 000 €	Aides aux équipements culturels et patrimoniaux structurants
	Diagnostic de l'appareil commercial du centre-ville d'Aigues-Mortes - Phase 2	CCTC	7 020 €	3 510 €	Etude PVD/BCO
	Mise en accessibilité du bâtiment abritant la Mairie et l'école à Saint-Christol	Entre-Vignes	243 091 €	32 041 €	Accessibilité des bâtiments publics
	Remplacement du revêtement de la halle des sports Fernand Brunel	Lunel	216 464 €	45 000 €	Soutiens aux équipements sportifs
	Aménagement d'un parc multifonctionnel (revêtements, structure des cheminements à l'aire de jeux) - Tranche 1 sur 2	Nages-et-Solorgues	227 191 €	31 047 €	Espaces publics résilients
	Construction d'un pumtrack	Sommières	84 960 €	10 000 €	Soutiens aux équipements sportifs
2024	Création d'un pôle d'activités multisports intergénérationnel	Souviargues	191 354 €	21 000 €	Fonds régional d'intervention
	Mise en accessibilité de cinq bâtiments communaux : école du Coudoyer, école Libération, Centre sportif Robert Gourdon, Cimetière centre-ville, Foyer et bureau municipal de Gallican	Vauvert	251 657 €	39 656 €	Accessibilité des bâtiments publics
	Rénovation du skate park et création d'un pumtrack	Vergèze	210 000 €	20 000 €	Soutiens aux équipements sportifs
	Création d'un city-park	Villeveuille	84 601 €	10 000 €	Soutiens aux équipements sportifs
	Construction d'un parc intergénérationnel (aménagement d'un pumtrack)	Aimargues	166 141 €	20 000 €	Soutiens aux équipements sportifs
	Construction d'un terrain multi-sports et d'un skatepark	Le Caillar	162 000 €	17 000 €	Soutiens aux équipements sportifs
	Aménagement d'un espace sportif et récréatif pour les enfants et adolescents à proximité de la piste de pumtrack et réhabilitation du terrain de football en stabilisé	Aujargues	143 406 €	18 000 €	Fonds régional d'intervention
	Aménagement d'un espace sportif et d'un espace récréatif	Salinelles	7 910 €	2 000 €	Fonds régional d'intervention
	Informatisation de la gestion des prêts de livres et autre supports culturels	Boisnières	2 317 €	700 €	Fonds régional d'intervention
	Création d'un complexe multisport et modernisation des équipements sportifs existants	Uchaud	808 200 €	20 000 €	Soutiens aux équipements sportifs
Création d'un city-park	Vestric-et-Candiac	82 945 €	14 000 €	Soutiens aux équipements sportifs	
Création d'une salle des rencontres	Le Grau-du-Roi	4 904 095 €	150 000 €	Equipements structurants BCO	
Création d'un pumtrack à l'entrée du Camping de l'Espiguette	SPL Le Grau-du-Roi Développement	351 961 €	12 000 €	Soutiens aux équipements sportifs	
Rénovation complète de la salle communale polyvalente et de spectacles Antoine Roux	Lunel-Viel	1 071 200 €	150 000 €	Equipements structurants BCO	
Création d'un skatepark	Marsillargues	148 704 €	15 000 €	Soutiens aux équipements sportifs	
Création d'un skatepark	Entre-Vignes	55 096 €	6 000 €	Soutiens aux équipements sportifs	
			15 435 888 €	1 118 246 €	36 opérations

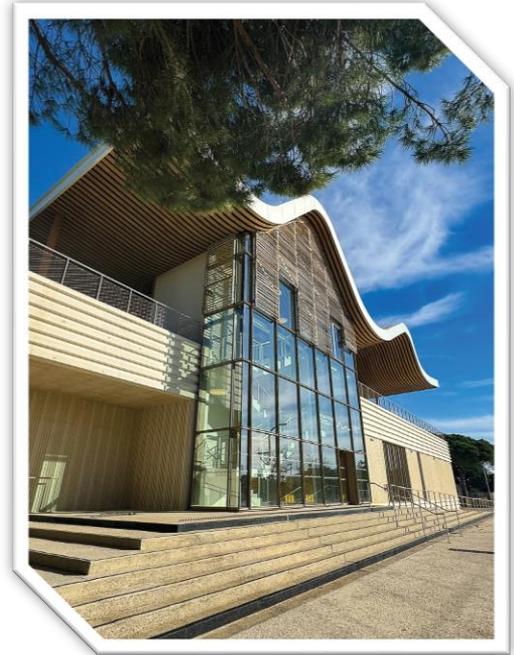


[CCTC / LE GRAU-DU-ROI]
**Médiathèque Ernest Hemingway
et salle des rencontres « L'Agora »**

Le 23 novembre 2024, la commune du Grau-du-Roi, en collaboration avec la Communauté de Communes Terre de Camargue, a inauguré la médiathèque intercommunale Ernest Hemingway et la salle des fêtes "L'Agora". Ce projet, mené en co-maîtrise d'ouvrage, vise à enrichir l'offre culturelle locale tout en optimisant l'utilisation de l'espace.

La médiathèque, située au premier étage, s'étend sur 600 m² et offre un espace moderne pour la lecture, les ateliers et les événements culturels. Elle s'inscrit dans un programme de développement du réseau des médiathèques intercommunales. Au rez-de-chaussée, la salle "L'Agora", de 1 300 m², est dédiée aux événements locaux, renforçant ainsi les liens sociaux et culturels au sein de la commune.

L'architecture du bâtiment, conçue par l'architecte Gilles Gal, s'inspire de l'identité maritime du Grau-du-Roi, avec des matériaux tels que le bois et le béton teinté sable, rappelant les éléments naturels de la région. Ce projet répond à un besoin croissant d'espaces culturels et de rencontres et constitue un atout majeur pour le territoire de Terre de Camargue, la commune du Grau-du-Roi et leurs habitants.



[MARSILLARGUES]
Création d'un skatepark

Dans le cadre de l'inauguration du skatepark de Marsillargues, la première édition de l'Urban Fusion s'est tenue le 28 septembre 2024. Cet événement fédérateur et festif a mis à l'honneur la culture urbaine et les sports de glisse. La commune de Marsillargues a ainsi célébré l'ouverture de son skatepark, un espace de 400 m² conçu pour le skateboard, le roller, le BMX et la trottinette, avec des modules adaptés à tous les niveaux. Gratuit et ouvert à tous, il enrichit l'offre sportive locale et répond aux attentes des passionnés.



[LUNEL-VIEL]
**Rénovation de la salle polyvalente
et de spectacles Antoine Roux**

La Salle Antoine Roux à Lunel-Viel a récemment bénéficié d'une importante rénovation, redonnant ainsi un nouveau souffle à ce lieu emblématique de la commune. Ce projet de modernisation visait à offrir aux habitants un espace plus fonctionnel, confortable et adapté aux besoins des diverses associations et événements locaux.

Grâce à ces travaux, la salle s'est équipée de nouveaux aménagements, offrant un cadre idéal pour les nombreuses activités culturelles, sportives et festives qui y sont organisées. La rénovation a permis d'améliorer l'isolation thermique et acoustique, offrant ainsi un environnement plus agréable et économe en énergie pour les utilisateurs. De plus, le hall d'entrée a été repensé pour faciliter l'accueil des visiteurs, tandis que des équipements modernes ont été installés pour répondre aux exigences des manifestations actuelles.

Ce réaménagement permet non seulement d'augmenter l'attrait de cet espace pour les Lunelviellois et Lunelvielloises, mais également de renforcer son rôle central dans la vie associative de la commune. L'objectif est de favoriser les rencontres, la convivialité et l'accès à la culture dans un lieu adapté aux besoins de tous.



[CALVISSON]
Rénovation du stade de football

Le stade de Calvisson a bénéficié d'une rénovation complète, avec un accent particulier sur l'installation d'une nouvelle pelouse synthétique de haute qualité, offrant ainsi un terrain plus durable, résistant aux intempéries et nécessitant moins d'entretien. Cette transformation a également inclus la modernisation des vestiaires, l'amélioration de l'éclairage pour garantir des matchs en soirée, ainsi que des aménagements de sécurité renforcés pour le confort des joueurs et des spectateurs. Ces travaux ont pour objectif de fournir aux équipes locales un cadre optimal pour leurs entraînements et compétitions, tout en contribuant à l'attrait du stade pour de futurs événements sportifs.





OBJECTIF STRATÉGIQUE 4
Œuvrer pour la qualité de l'eau et de l'air



50
opérations
soutenues



12,2 M€
Investis sur
le territoire



2,4 M €
de subventions
Région Occitanie

Mesure 4.1 : Par les mobilités durables

Objectifs de la mesure :

- Les stratégies locales en matière de politiques de mobilités comme l'élaboration d'un plan de mobilité et des schémas vélos,
- Les aménagements de pôles d'échanges multimodaux et leurs connexions,
- Les aménagements/équipements cyclables ou pédestres. Il est cependant important de pouvoir démontrer l'anticipation des continuités futures entre tous les aménagements envisagés,
- La limitation de la place de la voiture dans les centres villes : solutions douces, efficaces et sécurisées. Assurer une meilleure desserte d'équipements communaux/intercommunaux et ainsi permettre à chacun d'y accéder et notamment les plus jeunes, en privilégiant la piétonisation et l'apaisement des centres villes,
- Les actions pour le développement d'une politique du covoiturage : animation et équipement,
- Les dispositifs d'équipements de vélos à assistance électrique et/ou en véhicules électriques,
- L'aménagement d'interconnexions entre les réseaux communaux, intercommunaux et des métropoles pour améliorer les déplacements quotidiens et rendre accessible le territoire,
- Le remplacement des flottes de véhicules existantes par des véhicules propres et bas carbone,
- L'amélioration des transports en commun et à la demande.

	Intitulé de l'opération	Maitrise d'ouvrage	Coût de l'opération	Région Occitanie	Nature
2022	Pôle d'Echange Multimodal de Vauvert - Tranche 2 sur 2	Vauvert	3 000 378 €	887 819 €	Mobilité : intermodalité gares et PEM
	Création d'une liaison cyclable entre le Pôle d'Echange Multimodal et la voie verte Lunel – Marsillargues	Lunel	316 015 €	58 062 €	Fonds européens transports durables
	Pôle d'Echange Multimodal du Grau-du-Roi	SNCF RESEAU	303 522 €	151 761 €	Transport ferroviaire
	Aménagement d'un point d'arrêt routier	Le Grau-du-Roi	50 593 €	15 134 €	Mobilité : infrastructures de transports routiers de voyageurs
2023	Mise en accessibilité de deux arrêts sur la commune de Campagne	Campagne	15 325 €	11 493 €	Interventions en faveur des transports
2024	Pôle d'Echange Multimodal d'Aigues-Mortes : études d'avant-projet	Aigues-Mortes	19 735 €	9 868 €	Mobilité : intermodalité gares et PEM
	PVD/BCO - Elaboration d'un plan local de déplacements	Aigues-Mortes	57 400 €	25 945 €	Etude PVD/BCO
	Piste cyclable Lunel-Lunel-Viel	CALA	347 650 €	43 456 €	Plan Vélo
	PVD/BCO - Schéma directeur des mobilités actives	Calvisson	23 265 €	11 633 €	Etude PVD/BCO
	Aménagements cyclables sécurisés autour du rond-point 2000 au Grau-du-Roi/Port Camargue	Le Grau-du-Roi	318 191 €	63 637 €	Plan Vélo
			4 452 074 €	1 278 808 €	10 opérations



[C C R V V]
Création du Pôle d'Échanges Multimodal de Vergèze-Codognan

Le Pôle d'Échange Multimodal (PEM) de Vergèze, inauguré le 29 octobre 2024, est une infrastructure conçue pour améliorer la mobilité et les connexions de transport dans la région. Il offre 329 places de stationnement gratuites, réparties entre un parking en silo de 244 places sur trois niveaux et un parking extérieur de 85 places. Pour les cyclistes, un abri sécurisé de 36 places est mis à disposition. Le site comprend également une gare routière avec trois quais dédiés aux bus, facilitant les correspondances entre les différents modes de transport. Des bornes de recharge pour véhicules électriques sont installées, et des ascenseurs assurent l'accessibilité des quais de la gare. Un dépose-minute, des toilettes publiques et un bassin de rétention des eaux pluviales de plus de 1 000 m³ complètent les aménagements. Le PEM est accessible 24h/24 et gratuit, contribuant ainsi à la fluidité des déplacements et à la réduction de l'empreinte carbone.



[LE GRAU-DU-ROI]

Aménagement de déplacement doux en site propre du centre-ville rive droite au Pont des Abîmes

La Ville du Grau-du-Roi a lancé la première tranche des travaux d'aménagement pour favoriser les déplacements doux sur la rive droite du centre-ville, entre le quai du 19-Mars et le boulevard du Docteur-Jean-Bastide. Ce projet, qui s'inscrit dans un plan global et structurant de 3,5 km visant à relier la Via Rhôna à l'Hérault, comprend des pistes cyclables bidirectionnelles et des cheminements piétonniers séparés sur 1 200 mètres, tout en maintenant les voies de circulation et les stationnements existants.

La végétalisation de l'espace, avec la plantation de 150 arbres et la création d'îlots ombragés avec du mobilier urbain, complète l'aménagement. Cette initiative vise à améliorer la qualité de vie en centre-ville et à encourager des modes de transport écologiques.

Mesure 4.2 : Par la gestion de l'eau exemplaire

Objectifs de la mesure :

- Les études stratégiques (schémas directeurs eau et assainissement, GEMAPI, etc.),
- Les travaux visant à améliorer l'assainissement collectif qu'il s'agisse de la réhabilitation de réseaux défaillants, de renouvellement et d'extension de réseaux, d'amélioration de la performance des stations d'épuration, d'extension de la capacité des STEP pour répondre aux enjeux d'accueil des populations et des entreprises,
- Les opérations visant à l'accompagnement des opérations de réhabilitation des installations d'assainissement non collectifs sur les bassins versants sensibles,
- La gestion des eaux pluviales et la désimperméabilisation des sols,
- La création, le renouvellement et l'extension des réseaux ou des usines d'eau potable, des réservoirs et châteaux d'eau, la sécurisation de l'alimentation en eau,
- La restauration et la préservation des continuités écologiques et du réseau hydraulique,
- La sensibilisation des usagers sur les risques et l'utilisation de la ressource,
- Les études, observations et actions pour les enjeux majeurs liés au grand cycle de l'eau, aux risques et aux activités économiques et sociales (salinisation, trait de côte, etc.).

	Intitulé de l'opération	Maitrise d'ouvrage	Coût de l'opération	Région Occitanie	Nature
2022	Aménagement rive droite du Vidourle : investigations géotechniques	EPTB Vidourle	160 000 €	32 000 €	Plan d'intervention régional pour l'eau
	Intempéries septembre 2021	Aigues-Vives	552 559 €	13 041 €	Plan d'intervention régional pour l'eau
	Intempéries septembre 2021	Aimargues	349 076 €	52 361 €	Plan d'intervention régional pour l'eau
	Intempéries septembre 2021	Aubais	576 100 €	38 043 €	Plan d'intervention régional pour l'eau
	Intempéries septembre 2021	Aubord	87 175 €	13 076 €	Plan d'intervention régional pour l'eau
	Intempéries septembre 2021	Beauvoisin	76 545 €	11 482 €	Plan d'intervention régional pour l'eau
	Intempéries septembre 2021	Boissières	175 131 €	26 270 €	Plan d'intervention régional pour l'eau
	Intempéries septembre 2021	Calvissou	134 108 €	20 116 €	Plan d'intervention régional pour l'eau
	Intempéries septembre 2021	Cannes-et-Clairan	49 777 €	7 467 €	Plan d'intervention régional pour l'eau
	Intempéries septembre 2021	CCPC	44 810 €	6 722 €	Plan d'intervention régional pour l'eau
	Intempéries septembre 2021	Codognan	65 918 €	9 888 €	Plan d'intervention régional pour l'eau
	Intempéries septembre 2021	Crespian	128 719 €	19 308 €	Plan d'intervention régional pour l'eau
	Création de digues à Aimargues et Gallargues : études	EPTB Vidourle	40 000 €	8 000 €	Plan d'intervention régional pour l'eau
	Création de digues de second rang à Aimargues et Gallargues : Dossiers règlementaires	EPTB Vidourle	120 000 €	24 000 €	Plan d'intervention régional pour l'eau
	Création de digues de second rang à Aimargues et Gallargues : EDD	EPTB Vidourle	48 000 €	9 600 €	Plan d'intervention régional pour l'eau
	Etude système endiguement à Gallician	EPTB Vistre Vistrenque	80 000 €	16 000 €	Plan d'intervention régional pour l'eau
	Etude système endiguement à Vauvert	EPTB Vistre Vistrenque	90 000 €	18 000 €	Plan d'intervention régional pour l'eau
	Première EDD pour les barrages Rieu et Grand Campagnolle à Aubord	EPTB Vistre Vistrenque	120 000 €	18 000 €	Plan d'intervention régional pour l'eau
	Réalisation première EDD pour le barrage Valat de Reyne à Vauvert	EPTB Vistre Vistrenque	90 000 €	18 000 €	Plan d'intervention régional pour l'eau
	Sécurisation des digues du Rhône à Vergèze et Codognan - phase préalable	EPTB Vistre Vistrenque	725 000 €	145 000 €	Plan d'intervention régional pour l'eau
	Intempéries septembre 2021	Gallargues-Le-Montueux	166 491 €	24 974 €	Plan d'intervention régional pour l'eau
	Intempéries septembre 2021	Junas	83 529 €	12 529 €	Plan d'intervention régional pour l'eau
	Réutilisation des eaux non conventionnelles de la commune	Montpezat	24 920 €	5 768 €	Plan d'intervention régional pour l'eau
	Intempéries septembre 2021	Nages-et-Solorgues	421 265 €	31 410 €	Plan d'intervention régional pour l'eau
	SYMBO/ Elaboration d'un plan de gestion zones humides à Marsillargues	SM du Bassin de l'Or	70 000 €	14 000 €	Plan d'intervention régional pour l'eau
	Intempéries septembre 2021	Souviargues	38 900 €	5 835 €	Plan d'intervention régional pour l'eau
	Intempéries septembre 2021	Uchaud	566 528 €	84 979 €	Plan d'intervention régional pour l'eau
	Intempéries septembre 2021	Vergèze	1 368 333 €	205 250 €	Plan d'intervention régional pour l'eau
	Réduction de la vulnérabilité aux inondations de deux bâtiments publics	Vergèze	50 561 €	10 112 €	Plan d'intervention régional pour l'eau
	Intempéries septembre 2021	Vestric-et-Candiac	67 371 €	9 206 €	Plan d'intervention régional pour l'eau
	Intempéries septembre 2021	Villetelle	151 853 €	7 505 €	Plan d'intervention régional pour l'eau
	Etude d'opportunité pour la réutilisation des eaux usées traitées de la station d'épuration d'Aubais	Aubais	11 874 €	2 375 €	Plan d'intervention régional pour l'eau
Création de digues de second rang à Aimargues : finalisation partie nord	EPTB Vidourle	24 800 €	4 960 €	Plan d'intervention régional pour l'eau	
Investigations piezo Basse Plaine Vidourle	EPTB Vidourle	70 000 €	14 000 €	Plan d'intervention régional pour l'eau	
2023	Etude système endiguement du Vistre à Saint-Laurent d'Aigouze	EPTB Vistre Vistrenque	90 000 €	18 000 €	Prévention et réduction des risques d'inondation
	Intempéries septembre 2021	Mus	521 444 €	78 217 €	Plan d'intervention régional pour l'eau
	Intempéries septembre 2021	Vergèze	131 616 €	32 904 €	Plan d'intervention régional pour l'eau
2024	Elaboration du plan de gestion de l'Etang de la Marette	Aigues-Mortes	85 000 €	17 000 €	Actions pour le bon fonctionnement et valorisation des milieux aquatiques
	Appui technique pour finaliser la déclaration d'utilité publique des travaux pour la création de digues de second rang à Aimargues et Gallargues	EPTB Vidourle	63 300 €	9 495 €	Prévention et réduction des risques d'inondation
	Etudes préalables pour la restauration morphologique de la confluence Aigalade/Vidourle à Salinelles	EPTB Vidourle	85 000 €	17 000 €	Actions pour le bon fonctionnement et valorisation des milieux aquatiques
			7 805 703 €	1 111 893 €	40 opérations

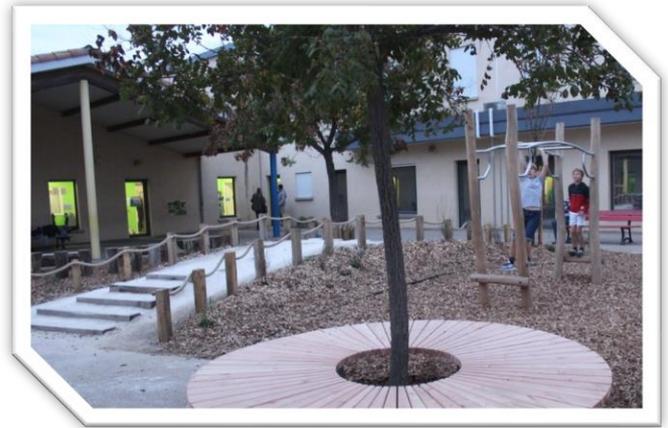


[AIGUES - MORTES]

Désimperméabilisation des cours d'écoles

La commune d'Aigues-Mortes a inauguré le 7 novembre 2024 les travaux de désimperméabilisation et de végétalisation de la cour de l'école Henri Séverin.

Les travaux ont consisté en la suppression des revêtements imperméables existants, suivie de la mise en place de sols perméables et de plantations adaptées. Cette transformation vise à réduire le ruissellement des eaux pluviales, à améliorer la qualité de l'air et à offrir aux élèves un environnement plus agréable et propice à l'apprentissage. La végétalisation des cours d'école contribue également à la lutte contre le réchauffement climatique en favorisant l'absorption du CO₂ et en réduisant les îlots de chaleur urbains. Elle offre aux élèves un cadre plus naturel et stimulant, propice à leur bien-être et à leur développement.



[EPTB Vidourle]

Création de digues de second rang

L'EPTB Vidourle a lancé un ambitieux projet de création de digues de second rang, visant à renforcer la protection des zones urbaines situées en aval du Vidourle et à prévenir les risques d'inondation qui ont marqué la mémoire collective, notamment lors de la crue de septembre 2002. Ce projet s'inscrit dans le cadre du Plan Vidourle et des Programmes d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI), et consiste en la réalisation d'ouvrages complémentaires aux digues de premier rang déjà existantes. L'objectif est de canaliser les surverses issues des déversoirs Pitot, afin de préserver les habitations et infrastructures des débordements du fleuve lors d'événements hydrologiques exceptionnels. Grâce à un investissement global évalué à environ 24 millions d'euros, réparti entre plusieurs communes comme Gallargues et Aimargues, l'EPTB Vidourle conduit des études hydrauliques et environnementales approfondies pour assurer la fiabilité et l'efficacité de ces ouvrages. En étroite concertation avec les élus et les acteurs locaux, cette stratégie intégrée permet d'adapter le territoire aux enjeux du changement climatique et de consolider la résilience des populations face aux phénomènes inondatoires. Ce projet exemplaire témoigne de la volonté de l'EPTB Vidourle d'agir de manière préventive et innovante, en alliant expertise technique, respect des contraintes écologiques et dialogue avec les collectivités, pour offrir une protection durable aux territoires exposés.



[CCRVV / EPTB VISTRE VISTENQUE]

Sécurisation de la digue et renaturation du Rhône

La revitalisation du Rhône à Vergèze et Codognan vise à restaurer le cours d'eau et à renforcer la protection contre les inondations. Un nouveau lit sinueux sera créé entre l'autoroute A9 et le canal Philippe Lamour, avec des berges adoucies et des bras morts remis en eau pour favoriser la biodiversité.

Parallèlement, la Communauté de Communes Rhône-Vistre-Vidourle (CCRVV) prépare la reconstruction de la digue de protection des centres-bourgs de Vergèze et Codognan, avec la revitalisation du Rhône comme mesure compensatoire. L'opération inclut également l'aménagement d'une voie verte sur la crête de la digue et d'un chemin piéton le long du Rhône, permettant aux habitants de circuler d'un village à l'autre dans un cadre naturel. L'EPTB Vistre Vistrenque est le maître d'ouvrage unique de l'ensemble de l'opération, avec des coûts prévisionnels de 1 290 000 € HT pour la revitalisation du Rhône (hors digue).

Le calendrier prévoit, en 2024, l'instruction réglementaire, l'archéologie préventive et les acquisitions foncières, suivis des travaux en 2025-2026.





OBJECTIF STRATÉGIQUE 5 Diminuer les impacts et préserver la singularité du territoire



19
opérations
soutenues



6,5 M€
Investis sur
le territoire



1,2 M€
de subventions
Région Occitanie

Mesure 5.1 : Pour la biodiversité et le patrimoine

Objectifs de la mesure :

- Des aménagements de sites naturels et touristiques accueillant des visiteurs, notamment via les labels Grand Site de France et d'Occitanie,
- La préservation et restauration écologique des milieux fragiles (trames vertes et bleues, lutte contre le plastique, etc.),
- L'aménagement et la végétalisation des espaces publics ainsi que la désartificialisation des sols,
- Le soutien aux actions en prévention des risques,
- Des espaces de valorisation du patrimoine naturel, patrimonial et immatériel destinés à différents publics,
- La restauration, protection et valorisation du patrimoine,
- Le soutien à la création, à la réhabilitation, à la conservation, à l'aménagement et à l'équipement des lieux et symboles liés à la pratique des traditions taurines camarguaises,
- Les actions d'éducation et de transmission (communication et sensibilisation) autour des patrimoines culturels et naturels.

	Intitulé de l'opération	Maitrise d'ouvrage	Coût de l'opération	Région Occitanie	Nature
2022	Amélioration du fonctionnement du site classé de l'étang de la ville et ses abords au sud des remparts d'Aigues-Mortes	Aigues-Mortes	333 911 €	100 173 €	Aménagement du littoral
	Relevé LIDAR de l'Oppidum d'Ambrussum	CCPL	12 450 €	2 490 €	Restauration du patrimoine culturel
	Restauration de la Tour de l'Horloge	Codognan	157 961 €	30 000 €	Restauration du patrimoine culturel
	CDL - Site du Canaverier	Conservation Espace Littoral Rivage	185 000 €	74 000 €	Biodiversité et patrimoine naturel
	Valorisation écotouristique et culturelle du site du phare de l'Espiguette	Le Grau-du-Roi	2 144 324 €	590 547 €	FEDER Protection et valorisation patrimoine
2023	Restauration de la toiture et des gypseries de l'aile nord du Château	Marsillargues	350 000 €	52 500 €	Restauration du patrimoine culturel
	Travaux de rénovation des façades de l'Eglise	Saint-Laurent d'Aigouze	264 587 €	15 000 €	Fonds régional d'intervention
	Aménagement d'un parc public pédagogique et de loisirs autour des cultures camarguaises	Aubord	309 994 €	50 329 €	Espaces publics résilients
2024	Restauration du temple - Phase 2	Gallargues-Le-Montueux	484 022 €	45 000 €	Restauration du patrimoine culturel
	Restauration de l'église St Etienne (façade ouest, clocher, tourelle)	Le Caillar	454 426 €	38 590 €	Restauration du patrimoine culturel
	Restauration de l'Eglise Notre-Dame-des-Sablons - Tranche optionnelle 1	Aigues-Mortes	300 000 €	45 000 €	Restauration du patrimoine culturel
	Restauration du Château Guillaume de Nogaret - Tranche 2	Marsillargues	224 699 €	33 704 €	Restauration du patrimoine culturel
	Rénovation des arènes - Tranche 1	Sommières	315 600 €	40 000 €	Soutiens aux équipements sportifs
	Etude en vue des travaux de restauration de la Tour de l'Horloge	Vauvert	9 200 €	4 600 €	Etude PVD/BCO
			5 546 174 €	1 121 933 €	14 opérations

Mesure 5.2 : Par l'économie circulaire

Objectifs de la mesure :

- La réhabilitation ou le réaménagement des déchetteries avec des mises aux normes, la mise en place des contrôles d'accès dans une recherche d'optimisation et d'équilibre des coûts et de réduction des quantités traitées, facilitation des collectes,
- La création de ressourceries et recycleries,
- L'installation d'équipement de collecte des biodéchets (bacs sélectifs, véhicules de collecte, pavillons de compostage, composteurs collectifs ou individuels),
- La création de plateforme de broyage de déchets verts,
- Le maintien et le développement des démarches d'économie circulaire comme « Les Remendaires » portés par l'association Calade,
- L'initiation à la réutilisation et au traitement local des déchets compostables, sensibilisation des usagers sur la production de déchets et le tri sélectif.

	Intitulé de l'opération	Maitrise d'ouvrage	Coût de l'opération	Région Occitanie	Nature
2022	Tri hors foyer en Pays de Lunel	CCPL	43 346 €	13 003 €	Economie circulaire et déchets
	Création d'espaces de réemploi sur les déchèteries intercommunales	CCPS	750 000 €	15 750 €	Economie circulaire et déchets
2023	Etude et mise en œuvre des tests de collecte des biodéchets avec déploiement	CCPL	22 734 €	6 820 €	Economie circulaire et déchets
	Gestion collective de proximité et tests collecte biodéchets	CCPL	91 150 €	22 057 €	Economie circulaire et déchets
2024	Etude d'optimisation du service public de présentation et gestion des déchets dans le cadre du Contrat Transformation Déchets Occitanie	CCTC	49 750 €	19 900 €	Economie circulaire et déchets
			956 980 €	77 530 €	5 opérations



[A U B O R D]

Aménagement d'un parc public pédagogique et de loisirs autour des cultures camarguaises

Le Parc des Cultures Camarguaises d'Aubord, inauguré le 25 mai 2024, est un espace public dédié à la mise en valeur des traditions camarguaises. Situé au complexe Albert-Roux, il permet aux visiteurs de plonger dans la culture locale à travers une série d'aménagements et d'activités.

Le parc intègre plusieurs éléments emblématiques de la culture camargaise, tels qu'un bouvaou (une arène en bois traditionnelle utilisée pour des démonstrations et événements liés à la bouvine) et une laupio (un préau au toit de chaume, typique des constructions camarguaises, offrant un espace ombragé pour les rassemblements).

Ces installations sont accompagnées d'un parcours d'interprétation, permettant aux visiteurs de découvrir la signification et le rôle de chaque élément dans la culture locale.

Le parc est conçu pour accueillir une variété d'activités :

- Des ateliers pédagogiques pour les écoles et les centres aérés, axés sur les traditions camarguaises.
- Des démonstrations de bouvine en collaboration avec des écoles de raseteurs et la Fédération Française des Courses Camarguaises.
- Des rencontres intergénérationnelles et des manifestations culturelles, réunissant familles et associations locales.

Ces activités ont pour objectif de renforcer la cohésion sociale et de transmettre les traditions aux jeunes générations. Le Parc des Cultures Camarguaises d'Aubord se veut ainsi un lieu de rencontre, d'apprentissage et de célébration des traditions camarguaises, ouvert à tous les publics..



[C O D O G N A N]
Restauration de la
Tour de l'Horloge

La Tour de l'Horloge de Codognan, construite en 1857, est un symbole emblématique du village. Elle se distingue par sa forme trapézoïdale unique et son sommet crénelé orné d'une structure en fer forgé surmontée d'une boule représentant la Terre et d'une girouette. La cloche de 200 kg, fondue en 1857 par François Baudouin, sonne toutes les demi-heures, marquant le rythme de la vie locale.

Face à des signes de détérioration, notamment des fissures et des pierres en calcaire abîmées, la municipalité a lancé un projet de rénovation en 2022. Sous la supervision de l'architecte nîmoise Albane Buzançais, les travaux ont inclus la restauration des corniches, l'ajout de zinguerie pour protéger l'édifice des intempéries, le renforcement du sommet avec des tiges en fibre de verre, le nettoyage et la révision du mécanisme de l'horloge, ainsi que le remplacement des pierres endommagées et un sablage pour uniformiser la couleur de la façade.

Cette restauration inaugurée, le 14 février 2024 permet de préserver un patrimoine cher aux Codognanais et de maintenir une tradition séculaire.



[C C P S]

Tri à la source des biodéchets

En 2022, la Communauté de Communes du Pays de Sommières (CCPS) a initié un programme de compostage collectif pour promouvoir le tri à la source des biodéchets. Depuis fin 2023, toutes les communes du territoire seront équipées de sites de compostage partagé. Chaque installation comprend trois bacs en bois d'un mètre cube chacun—un pour les dépôts, un pour le broyat nécessaire à l'apport de matières sèches, et un pour la maturation—ainsi qu'un panneau d'information, pour un coût d'environ 850 € par site. La CCPS assure un suivi hebdomadaire des sites, incluant l'entretien des bacs, la gestion des erreurs de tri, ainsi que les opérations de brassage et de transfert. Ce dispositif de compostage partagé devrait permettre de réduire les ordures ménagères de 90 tonnes par an. Parallèlement, la CCPS subventionne à 100 % les composteurs individuels depuis 2023, facilitant ainsi l'adoption du compostage domestique par les habitants.





Soutien de la Région Occitanie à l'ingénierie territoriale du PETR

2022	2023	2024
35 000 €	35 000 €	35 000 €

[P E T R]

Mission ingénierie financière

Le PETR Vidourle Camargue facilite l'accès aux financements et le suivi des projets des collectivités, notamment à travers le Contrat Territorial Occitanie (CTO) et le Contrat de Relance et de Transition Écologique (CRTE), en collaboration avec la Région Occitanie et la Préfecture du Gard. Depuis 2022, il mène une tournée des communes et EPCI pour accompagner les démarches de financement, avec 54 rencontres en 2024. Un compte rendu détaillé est systématiquement transmis aux communes. Le cycle annuel de réunions « Subventions et contractualisations » informe sur l'évolution des financements publics et fait le bilan des dispositifs en cours. En 2024, ces réunions ont eu lieu dans les cinq EPCI du territoire. Le PETR a également mis à jour son guide des aides et lancé un portail cartographique interactif des projets financés, accessible en 2025 pour visualiser les projets soutenus par les fonds publics et européens.

[C T O]

Assemblée des territoires

Le 19 mars 2024, la Région Occitanie a réuni sa nouvelle Assemblée des Territoires à l'Hôtel de Région de Toulouse. Composée de manière paritaire d'élus et de citoyens, cette instance de concertation a pour objectif de co-développer les politiques territoriales régionales. Le PETR Vidourle Camargue a pris part à cette journée, représenté par Claude Constant, élu de la société civile et président du conseil de développement.

[C T O]

DIE

Dans le cadre du CTO, le PETR a contribué en lien avec ses EPCI à la mise en place de la Dotation Innovation Expérimentation. En 2024, une nouvelle fiche action intitulée "Développer les initiatives économiques résilientes" a été validée par la Région Occitanie. Parallèlement, dans le cadre de la fiche action "Soutenir les expérimentations de mobilités durables", le PETR a soutenu plusieurs projets locaux, dont l'élaboration d'une politique vélo à Vauvert et l'expérimentation de haltes vélos au Grau-du-Roi par la Communauté de Communes Terre de Camargue. Ces projets seront votés par la Région en 2025.

[B O U R G - C E N T R E O C C I T A N I E]

14 communes labélisées

Le dispositif Bourgs-Centres Occitanie vise à renforcer l'attractivité des communes en améliorant les services, l'accès à la santé, le développement économique et le cadre de vie, tout en s'inscrivant dans le Pacte Vert régional. Sur le territoire du PETR Vidourle Camargue, ce dispositif a pris un essor important ces dernières années, grâce à l'engagement des collectivités locales et de la Région.

En 2023, huit communes ont prolongé leurs contrats pour la période 2022-2028 : Calvisson, Sommières, Aimargues, Entre-Vignes, Marsillargues, Lunel-Viel, Aigues-Mortes et Le Grau-du-Roi. Ces contrats ont été validés lors d'une cérémonie en avril 2024, marquant également l'intégration de Vergèze et Gallargues-Le-Montueux. Le PETR Vidourle Camargue a coordonné la rédaction des documents et l'approche contractuelle, ce qui a permis la validation de deux avenants supplémentaires en 2024 (Boisseron et Vauvert), ainsi que de trois nouvelles candidatures (Vergèze, Aubais, Codognan) pour la période 2022-2028. Avec ces nouvelles adhésions, le dispositif compte désormais 14 communes sur le territoire.



[A T I F E D E R]

3 dossiers priorités

Le PETR Vidourle Camargue coordonne l'Objectif Stratégique 5 du FEDER, visant à rééquilibrer le territoire et valoriser les ressources locales. En 2024, la Région Occitanie a priorisé trois opérations dans le cadre de l'ATI FEDER Vidourle avec les montants fléchés de FEDER suivants :

- Commune d'Entre-Vignes – Construction d'une crèche de 20 places : 271 660,00 €
- Commune de Lunel – Place des Martyrs de la Résistance : 957 714,90 €
- Commune de Vauvert – Parc Nelson Mandela, réaménagement des abords d'un centre commercial : 195 100,00 €



PETR Vidourle Camargue

83, rue Pierre Aubanel

30470 AIMARGUES

04 34 14 80 00

contact@petr-vidourlecamargue.fr

> Pour en savoir plus | www.petr-vidourlecamargue.fr